

# Bachelier en Comptabilité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11S Communication			
Code	ECCM1B11SCOM	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Thomas DEDIEU (dedieut@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Vu son futur métier, l'étudiant doit être capable de présenter oralement et par écrit une synthèse de son projet. Aussi le cours vise-t-il l'acquisition de la démarche de synthèse dans un contexte académique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
  - 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
  - 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
  - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
  - 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

I. Lors d'un test individuel, de rédiger et structurer en un temps imparti, à partir de plusieurs sources mises à sa disposition, une note de synthèse accompagnée d'une notice bibliographique, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.

II. Suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour le référencement et la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.

III. Suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 10' sur une problématique choisie, accompagné d'un support (audio)visuel.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM1B11COMA Communication écrite ou orale

30 h / 3 C

## Contenu

1. Thématique et problématique
2. Recherche et référencement APA
3. Sélection des informations
4. Reformulation des informations
5. Structure des textes argumentés
6. Rédaction d'une introduction
7. Rédaction d'une conclusion
8. Consignes de mise en page
9. Techniques d'exposé

## Démarches d'apprentissage

Alternance de théorie et de pratique, travaux de groupe et correction des exercices

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices servent d'évaluation formative et permettent donc un feedback.

## Sources et références

- Berchoud, M.-J. (2011). Le vocabulaire et ses pièges. Archipoche.
- Blein, B. (2020). Parler en public : Tout pour être à l'aise à l'oral, réunion professionnelle, examen, entretien d'embauche (Nouvelle éd.). Larousse.
- Fayet, M., & Nishimata, A. (2019). Savoir rédiger le courrier d'entreprise (Nouvelle éd. augmentée). Éditions Eyrolles.
- Scheepers, C. (2013). L'argumentation écrite. De Boeck-Duculot.
- Spicher, A. (2021). Bien écrire, bien rédiger en 40 fiches (2e édition). Paris : Studyrama.
- Thyrion, F. (2006). La dissertation : Du lieu commun au texte de réflexion personnelle (4e édition). De Boeck Duculot.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches-séquences, notes de cours, Moodle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Au Q1, la remise d'un dossier de communication élaboré sur base d'une problématique choisie en groupe constitue 33% de l'évaluation.

Au Q2, la présentation orale hors session de ce dossier constitue 33%% de la note finale.

A chaque quadrimestre, la présence au cours et la qualité des fiches-séquences remises comptent pour 17% de l'évaluation, pour un total de 34%.

L'étudiant qui a obtenu 50% ou plus à la note de l'évaluation de janvier sera dispensé de cette partie de la matière au Q2. Dans le cas contraire, le groupe devra remettre une version corrigée de son travail de synthèse pour le début de la session de juin au plus tard.

Au Q3, les étudiants qui ont réussi l'ensemble présentation orale-dossier de communication ne seront tenus de présenter que l'examen écrit, et inversement. La note de participation des Q1 et Q2 est reportée au Q3

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	17	Evc	17	Evc	34
Période d'évaluation	Prj	33	Prj	33	Tvs + Exo	66

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

### Dispositions complémentaires

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE). N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

La participation étant essentielle, trois absences non justifiées par un CM ou un ML entraînent une note PP à l'évaluation continue et donc au reste de l'AA.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).